

FLASH INFO : PLAN MAIF SOBRIETE ENERGETIQUE

Dans un contexte de tensions sur le système énergétique français, MAIF renforce sa politique d'économies d'énergie engagée dès 2015 et prend toute sa part de l'effort national. Demain, la mutuelle d'assurance signera la charte Ecowatt qui engage à un usage plus sobre de l'énergie et limite les risques de coupures en France. Dans ce cadre, MAIF lance un plan d'actions qui va lui permettre d'économiser 15% de sa consommation énergétique.

Concrètement, MAIF va développer les actions suivantes :

Mesures pour se conformer aux demandes du gouvernement :

- Limitation de la température de chauffage à **19°C** sur l'ensemble des sites.
- Limitation de la température de climatisation à **27°C durant la période d'été.**
- **Extinction des éclairages extérieurs** au plus tard 1 heure après la cessation de l'activité sur nos sites et remise en service 1 heure avant le début de l'activité

Mesures supplémentaires :

- Extinction 24h/24h de toutes les enseignes et des cadres lumineux d'ici la fin du mois d'octobre.
- Favorisation de la charge des véhicules électriques en dehors des périodes de pointe.
- Adaptation de **l'offre de restauration avec des alternatives moins énergivores** en cuisson
- **Arrêt de l'eau chaude** dans les sanitaires
- Suppression de la réfrigération des fontaines à eau.
- Optimisation des stratégies de **mise en veille** des ordinateurs et des serveurs informatiques.

En parallèle, MAIF relayera les alertes Ecowatt auprès de ses salariés et de ses sociétaires et établira un plan de continuité d'activité qui optimisera l'occupation de ses espaces de travail selon le niveau d'alerte.

Ces mesures s'inscrivent dans la continuité du chantier engagé depuis plusieurs années par MAIF pour réduire ses consommations et décarboner ses modes de production. Cette politique a déjà permis à la mutuelle d'améliorer sa performance énergétique de 14% depuis 2015, avec notamment :

- Des travaux pour transformer le système de chauffage du siège vers de la géothermie depuis novembre 2021
- Le déploiement de panneaux photovoltaïques sur tous ses sites en France (avec plus de 1500 panneaux déjà en fonctionnement et 800 supplémentaires mis en service d'ici la fin de l'année)
- 100% de l'électricité utilisée depuis 2022 provient de fournisseurs engagés qui se sourcent directement auprès de producteurs d'énergies renouvelables français.

A propos de MAIF :

6^{ème} assureur automobile et 1^{er} assureur du secteur associatif, MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 4 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...), pour un chiffre d'affaires de 3,93 milliards d'euros en 2021. Régulièrement plébiscitée en matière de relation clients, MAIF est devenue en 2020 société à mission, avec pour raison d'être de porter une attention sincère à l'autre et au monde et de la placer au cœur de chacun de ses engagements et de ses actions.

Plus d'informations sur : entreprise.maif.fr

Contact presse MAIF : Garry Menardeau / garry.menardeau@maif.fr / 06 29 37 10 99